SPORTS

TOUS LES SPORTS

LES DEMANDES D'AGRÉMENT SERONT REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

La date-limite pour la présentation des demandes d'agrément par les fédérations, unions d'associations et associations sportives, fixée précédemment au 31 mai, vient d'être reportée au 30 septembre 1942 par le C. G.

Les dossiers ne comprendront plus que les pièces ci-dessous :

1) Les statuts — et, le cas échéant, le règlement intérieur — en deux exemplaires ;

2) Un rapport sommaire de l'activité actuelle ou projetée de l'association avec la liste du comité directeur en tête ;

3) Le récépissé (ou copie certifiée conforme) de la déclaration à la Préfecture (loi du 1er juillet 1901).

BONS de CHAUSSURES PÉRIMÉS

La Direction Départementale de l'Education Générale et Sportive du Nord communique :

Les bons de chaussures de sport : espadrilles, 1.514 à 1.797 ; cyclistes, 1.516 à 1.798 ; pointes, 1.516 à 1.799 ; football, 1.517 à 1.800 ; cheval, 1.518 ; patinage, 1.702, sont périmés depuis le 21 mai 1942. Les chefs d'établissements et les présidents d'associations sportives qui auraient reçu des bons de cette catégorie de la Direction Départementale à l'Education Générale et Sportive, sont priés de lui faire parvenir, pour le 18 juin au plus tard, les bons non utilisés, afin d'en prévoir le remplacement.

T. S. F.

Radio-Paris relayé par Radio-Lille

MERCREDI 10 JUIN

Radio-Journal : 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 14 h., 15 h., 20 h., 22 h., 24 h. — **Concerts** à 7 h. 30, 8 h. 15, 12 h., 15 h. 15, 14 h. 30, 14 h. 45, 15 h. 18 (Germaine Sablon), 15 h. 45 (Cette heure est à vous), 17 h. 15, 17 h. 30, 18 h., 18 h. 45, 19 h. 30, 20 h. 45, 21 h. (Chanteur sans nom), 21 h. 45, 23 h. (Maurice Chevalier), 23 h. 15, 23 h. 30. — 14 h. 18 : Le Fermier à l'écoute ; 17 h. : « La grande Bretèche » ; 19 h. 15 : La Voix du Monde ; 20 h. 30 : « L'Epingle d'Ivoire » ; 21 h. 45 : Ceux du Stalag.

Dans un quart de litre, versez 3 cuillerées à soupe d'Eau de Cologne, une cuillerée à café de glycérine, le contenu d'une boîte de LEXOL et remplissez avec de l'eau. Employez cette lotion deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue ; en l'absence de glycérine, passez les cheveux à la brillantine entre les applications. LEXOL fonce les cheveux décolorés ou gris et les rend souples et brillants, il ne tache pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et ne déteint pas. En vente toutes pharmacies et parfumeries.

BOURSE DE PARIS

DU 8 JUIN 1942

(Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente).

Fonds d'Etat. — 3 %, 95.85 ; 3 % amort., 96.90 ; 4 % 1917, 101.95 ; 4 % 1918, 102 ; 5 % 1920, 141 ; 4 1/2 pour cent 1932 A, 102.20 ; 4 1/2 % 1932 B, 101 ; 3 % 1939, 102.40 ; 3 % 1942, 97.50 ; 3 1/2 % 1942, 97 ; Cais. Aut 3 % 1938, 121.25 ; Obl. Trés. 4 1/2 1933, 1.355 ; 4 1/2 1934, 1.245 ; Out. Nat., 1.004 ; 4 1/2 1929, 818 ; Obl. Trés. 4 1/2 36 B, 139.75 ; Bons Trés. 4 1/2 1965, 1.124.50 ; 4 1/2 1934, 1.075 ; 4 % 1935, 1.090 ; Cais. Aut. Tab, 1.038.

Crédits Nationaux. — Cr. Nat. 3 % 1919, 628 ; 1920, 554 ; 1934, 1.067 ; 1936, 1.056.

Foncières communales. — Fons. 1883, 355 ; 1885, 401 ; Com. 1891, 345 ; 1892, 426 ; Fonc. 1895, 438 ; Com. 1899, 401 ; Fonc. 1903, 417 ; Com. 1906, 406 ; Fonc 1909, 202.50 ; Com. 1912, 200 ; Fonc. 1913 3 1/2, 420 ; 1913 4 %, 512 ; Emp. 1929, 1.002 ; Com. 1930 4 %, 990 ; Fons. 1930 4 1/2 %, 989 ; Com. 1931, 1.002 ; 1931-32, 1.001 ; 1932, 1.034 ; Emp. 1933, 1.016 ; Panama à lots, 189.

Actions françaises. — Bque de France, 21.420 ; Compt. Esc., 1.810 ; Créd. Foncier Fce, 8.825 ; Créd. Lyon, 4.780 ; Créd. du N., 690 ; S. Gale non lib., 1.823 ; Suez, 24.950 ; Nord, 2.070 ; El. Gaz Nord, 726 ; Et. Nord, 1.190 ; E. Industr., 3.330 ; Nord Lum., 2.078 ; Thom.-Houston, 710 ; Cie Gale Ind. Text., 2.150 ; Pérenchies, 1.895 ; Saint-Frères, 1.324 ; Gaz N.-E., 1.275 ; Ac. Longwy, 900 ; Ac. Micheville, 1.590 ; Ac. Nord, 690 ; As. Sam. Meuse, 1.400 ; Arbel, 1.950 ; Chant de Fce, 1.705 ; Constr. Nord Fce, 1.165 ; Fives-Lille, 1.655 ; Forges N.-E., 1.900 ; Jeumont Act., 700 ; Jeumont Parts, 1.795 ; Hte Fourn. Pt-à-Mous., 8.400 ; Denain-Anzin, 2.760 ; Louvroil-Montbard, 1.000 ; Métaux, 4.296 ; Peugeot, 1.265 ; Senelle-Maubeuge, 1.790 ; Béthune, 2.530 ; Aniche, 5.800 ; Anzin, 1.952 ; Blanzy, 4.995 ; Carvin, 2.470 ; Courrières, 900 ; Dourges, 2.987 ; Escarpelle, 24.345 ; Lens, 1.166 ; Ligny-sur-Aire, 437 ; Marles, 2.460 ; Ostricourt, 4.010 ; Vicoigne, 1.850 ; Mokta Hadid, 17.475 ; Nickel, 2.520 ; Ouenza, 7.340 ; Lille Bonn. Prior, 1.140 ; Ord. 720 ; Air Liquide, 2.830 ; Glaces Nord-France, 7.200 ; Kuhlmann, 2.035 ; Pollet-Chausson, 5.045 ; Caout. Indochine, 1.955 ; Cultures trop., 464 ; Terres rouges, 1.230.

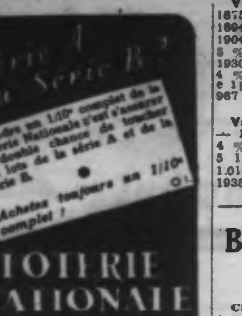

Ville de Paris. — Ville de Paris 1875, 498 ; 1876, 504 ; 1892, 308 ; 1894-96, 300 ; 1898, 378 ; 1899, 349 ; 1904, 360 ; 1910 2 3/4 %, 535 ; 1910 3 %, 285 ; 1928, 994 ; 1929, 1.010 ; 1930, 971 ; 1930 lots, 990 ; 1931, 977 ; 4 % fortif, 968 ; 1932, 1.010 ; 1934 4 1/2 %, 986 ; 1934 5 %, 991 ; 1936, 967 ; 1937, 991 ; 1938, 1.009.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord : Octobre 4 % 1931, 2.025 ; 4 % 1931, 965 ; 5 1/2 % 1934, 1.007 ; 5 % 1935, 1.010 ; 5 1/2 % 1936, 1.021 ; 5 % 1938, 1.004.

BOURSE DE LILLE

DU 8 JUIN 1942

Charbonnages. — Albi, 3.600 ; Albi (part), 4.650 (off.) ; Aniche, 5.950 (off.) ; Anzin, 1.978 ; Béthune, 25.050 ; Béthune (1/10), 2.570 ; Blanzy, 8.050 ; Bruay (coup. de 10), 600, (coup. de 25), 501 ; Carvin, 2.500 ; Clarence, 830 (off.) ; Commentry (Jce), 4.350 ; Commentry (Cep.), 4.830 ; Courrières, 920 ; Crespin, 288 ; Dourges, 5.000 ; Escarpelle, 23.400 (*) ; Lens A 1.130 ; Lens B, 418 (*) ; Liévin 851, (coup. de 30) 25.000 (off.) Marles ex-coupon, 2.500 ; Ostricourt 3.910 (*) ; Thivencelles, 705 (*) ; Vicoigne, 1.900.

Banques. — Union des Mines, 865.

EN JUIN, RATIONS SUPPLÉMENTAIRES

de vitamines pour les J, T, V, femmes enceintes ou nourrices

Privé par les restrictions de calories et de vitamines, l'organisme dépérit à votre insu. Renforcez vos rations alimentaires en prenant les "concentrés d'énergie" qui développent les muscles, font gagner du poids, raffermissent les os et activent la croissance. Vendues sous le nom de Chlorotoline, ces pastilles ont un goût agréable de caramel et agissent sur tout l'organisme par la voie sanguine, car elles sont à base de *chlorophylle* anti-anémique, véritable sang végétal qui dans les légumes verts capte les calories du soleil. De plus, grâce aux *vitamines B, C et D*, chaque pastille de Chlorotoline endurcit l'organisme contre les dangers d'infection, affaiblissement de la dentition et de la vue ou amollissement des os (jambes arquées). Dès la première semaine, la vigueur renaît. Bientôt l'enfant est en pleine forme. Chlorotoline Vitaminée, pharmacies seulement. Indispensable aux vieillards, convalescents, travailleurs de force, futures mamans ou nourrices.

Eaux- Transports. — Lyonnaise des Eaux (cap.), 2.900 (off.).

Electricité. — Artésienne, 650 ; Béthunoise 925 ; Boulonnaise, 920 (dem.) ; Continentale du Gaz, 2.800 ; Electricité et Gaz du Nord, 710 ; Electrique du Nord, 1.175 ; Energie Nord France, 755 ; Gaz d'Herain, 685 ; La Roubaisienne, 2.775 (dem.) ; Secteur Billy 840 (off.).

Métallurgie. — Blanc - Misseron (prior.), 1.150 (dem.) ; Aciéries de Longwy, 905 ; Aciéries de Micheville 1.625 (off.) ; Aciéries du Nord, 682 ; Aciéries Sambre et Meuse, 1.400 (en liquidation) ; Arbel, 1.950 ; Chantiers de France, 1.700 ; Ateliers Nord France, 1.130 (dem.), (part), 810 (dem.) ; Blache 1.430 (off.) ; Cail, 840 ; Delattre, 915 (dem.) ; Denain-Anzin, 2.885 ; Electro-Métallurgie, 445 ; Fives Lille, 1.640 ; Marine, 1.240 ; Nord Est, 1.208 (off.) ; Franco Belge, 7.945 ; Jeumont, 705 ; Louvroil, 1.010 ; Saulnes, 9.350 (off.) ; Senelle, 1.725 ; Tubes de Valenciennes, 1.250.

Entreprises et Matér. Constr. — Carrières Dumont Vireux, 27 (dem) ; Chaux et Ciments Lafarge et Teil, 11.800, (part) 3.990 (off) ; Ciments du Boulonnais, 1.400 (off.) ; Ciments Portland Origny, 21.400 (off.), (part) 28.000 ; Ciments et Chaux Hydrauliques, 1.720 ; Ciments Franç. et Portl. Boulogne (part), 8.400 ; Pollet et Chausson, 5.000, (part) 22.975.

Produits Chimiques, Huileries, Verreries. — Air Liquide 2.910 (off.) ; (part), 12.300 ; Engrais d'Auby, 822 ; Engrais de Roubaix, 865 ; Glaces Nord France, 7.100 ; Huiles, Goudrons et Dérivés, 3.500 (*) ; Kuhlmann 2.100 ; Péchiney, 4.575 ; Rhone Poulenc, 3.380 (off.) ; St-Gobain, Chauny et Cirey, 6.700 ; Usines de Libercourt, 820 (dem.) ; Verreries et Glaces d'Aniche, 8.300 (off.).

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Marcel SENLIS, Docteur en droit, notaire à Lille, 15, Square Dutilleul.

A VENDRE Par adjudication publique, le Jeudi 9 Juillet 1942, à 14 heures, à la Chambre des Notaires.

MAISON D'HABITATION à Lille, 30, Rue du Château. MISE A PRIX : 225.000 francs. — Pour tous renseignements et autorisation préfectorale nécessaires, s'adresser à l'étude. Tél. 740.44. 15925

Etudes de Me Emile LAURENT, Avoué à Hazebrouck et de Me LEMAREZ, Notaire à Bailleul.

LICITATION TERRIER

Exécution du décret du 29 Novembre 1939 (articles 2 à 18). — Aux requête, poursuites et diligences de :

1° Monsieur Julien TERRIER, agriculteur, demeurant à Feuquerolles, hameau dépendant des Andelys (Eure) ;

2° Monsieur Albert TERRIER, cultivateur, demeurant à Bailleul, Section de la Main bleue.

3° Madame Germaine TERRIER, épouse de Monsieur Cyrille TOP, cultivateur avec lequel elle demeure à Bayonvillers (Somme), et ce dernier, pour assister et autoriser sa femme.

4° Madame Marguerite TERRIER, épouse de Monsieur Albert VAMPOUILLE, courtier, avec lequel elle demeure à Bailleul, route de Saint Jans Cappel, et ce dernier, pour assister et autoriser sa femme ;

5° Mademoiselle Martha TERRIER, sans profession, célibataire majeure, demeurant actuellement rue Henri Duquenne, à Vermelles (P.-d.-C.)

6° Monsieur Maurice TERRIER, ouvrier agricole demeurant à Comines (France) ;

7° Monsieur André TERRIER, boulanger, demeurant à Bailleul, rue d'Occident, numéro vingt et un ;

8° Madame Madeleine TERRIER, épouse de Monsieur Paul BERTHELOT, tonnelier, avec lequel elle demeure à Méteren, route Nationale, et ce dernier, pour assister et autoriser sa femme.

Parties poursuivantes ayant Maître Emile LAURENT, pour avoué. D'une part.

ET : Madame Marie TOP, cultivatrice, demeurant à Bayonvillers (Somme), veuve en premières noces de Monsieur Jérôme TERRIER.

« Agissant tant en son nom personnel qu'en sa « qualité de tutrice naturelle et légale de Renée « Jean et Agnès TERRIER, ses trois enfants encore « mineurs, issus de son mariage avec Monsieur « Jérémie TERRIER, son époux décédé ».

Partie jointe — Ayant également Maître Emile LAURENT pour avoué. D'autre part.

Il sera procédé ultérieurement, toutes formalités légales remplies, en l'Etude et par le Ministère de Me LEMBREZ, Notaire à Bailleul, à l'adjudication des immeubles ci-après désignés :

VILLE DE BAILLEUL Au bas de la rue des FOULONS

1° - **UNE MAISON** à usage d'Habitation avec les fonds, cour et jardin en dépendant, de la contenance, d'après mesurage récemment fait, de cent soixante-deux mètres carrés trente-deux décimètres carrés, repris au nouveau cadastre sous le numéro 697 de la section C.

2° - **UNE MAISON** à usage d'Habitation, avec les fonds, cour et jardin en dépendant, de la contenance, d'après mesurage récemment fait, de deux cent cinquante-cinq mètres carrés cinquante décimètres carrés, repris au nouveau cadastre sous les numéros 668 et 669 de la section C.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil d'Hazebrouck, le 16 Février 1942, enregistré.

« La présente insertion est faite en vertu d'une « ordonnance rendue par Monsieur le Président du « Tribunal civil d'Hazebrouck, le 7 Mai 1942, enre- « gistrée, est destinée à faire courir le délai d'un « mois pendant lequel tout intéressé appartenant « à l'une des catégories visées à l'article 1er du « décret du 1er septembre 1939, et à l'égard duquel « il ne serait pas intervenu une ordonnance tenant « la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension, par « simple lettre recommandée, adressée au greffier « du Tribunal d'Hazebrouck, et ce, conformément « aux dispositions des articles 4, 5 et suivants du « décret du 29 novembre 1939 ».

15.997 Pour insertion : E. LAURENT.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

FAILLITE : Société à Responsabilité Limitée « SOCIETE FRANÇAISE LES COLLES FORTES A FROID TITAN », 5, Place de la Gare, à Baisieux.

Messieurs les Créanciers sont avisés qu'il a été déposé au Greffe du Tribunal par Me DELOMMEZ, Syndic, l'état des créances vérifiées dans ladite faillite. — Aux termes de l'article 495, modifié par le Décret du 8 Août 1935 et en vertu du décret du 29 Novembre 1939, tout créancier vérifié ou porté au bilan est admis, pendant 30 jours à dater de la présente insertion, à formuler des contredits ou des réclamations au Greffe, soit par lui-même, soit par mandataire, par voie de mention sur l'état susvisé. .. Le Greffier du Tribunal. 15.998

Etude de Me ERNOULT, Notaire à ASCQ (Nord)

A VENDRE PAR ADJUDICATION, le LUNDI 6 Juillet 1942, à quinze heures, en l'Etude, à ASCQ

TRESSIN 1° Une petite MAISON, avec dépendances et jardin, contenance 759 m2

2° Une petite FERME, avec 2 a 96 ca de fonds et terrain. — 3° Un beau TERRAIN à bâtir de 4.590 m2 en nature de jardin et pâture avec gd hangar. 15.995

Etudes de Me André BAYART, Notaire à Roubaix, 43, rue du Maréchal-Foch, et de Me Jacques LEFORT, Avoué à Lille, 95, rue Nationale.

LICITATION DE KEYSER

VILLE DE MOUVAUX

RUE DE TURENNE, N° 88

UNE PROPRIETE propre à tout commerce et les fonds et terrain en dépendant

A VENDRE, le Lundi 6 Juillet 1942, à 16 heures, en l'Etude et par le Ministère de Maître BAYART, Notaire, demeurant à Roubaix, n° 43, rue du Maréchal-Foch, comme à cet effet.

MISE A PRIX.......... 70.000 FRANCS

Occupation. — Cet immeuble est libre d'occupation.

AVIS TRES IMPORTANT. — Il est rappelé que seules, les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du seize novembre 1940, pourront être déclarées adjudicataires.

Avis est donné qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation.

S'adresser pour tous renseignements :

1° à Maître BAYART, Notaire à Roubaix, n° 43, rue du Maréchal-Foch, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

2° à Maître LEFORT, Avoué à Lille, n° 95, rue Nationale, poursuivant la vente. 15.957

Etude de Maître André MAGNIER Avoué à DOUAI, 14, rue Lambrecht, 14

Insertion prescrite par ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Douai, le 2 Juin 1942, enregistrée, par application du décret du 29 Novembre 1939, articles 2 et suivants.

A la requête de : Monsieur l'ORION Léonce, Félix, Négociant, demeurant à DOUAI, rue des Wetz, No 9, y domicilié.

Ayant pour Avoué constitué Me André Magnier.

Il sera procédé, devant le Tribunal civil de Première instance de Douai, à la vente, sur saisie-immobilière, des immeubles ci-après désignés, savoir :

COMMUNE D'AUBERCHICOURT

1° - **UNE MAISON** sise à Auberchicourt, sur la route Nationale, comprenant magasin, cuisine, arrière cuisine, garage, au rez-de-chaussée ; à l'étage : quatre chambres ; cave et jardin.

2° - **Une autre MAISON**, construite au fond du jardin de celle sus-désignée, comprenant deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage.

Le tout érigé sur quatre cent soixante cinq mètres carrés quatre-vingt décimètres carrés environ de terrain, repris au cadastre sous le Numéro 1.425 de la section A, lieudit « Le Bosquet », tenant vers midi à la route Nationale n° 43 de Calais à Bouchain ; vers levant aux Etablissements Wibault, d'un côté à Ferdinand Lefebvre et dans le fonds à Henri Lefebvre. Appartenant aux époux Augustin DEMARETZ-LETENEUR, demeurant ensemble à Auberchicourt, route Nationale.

A la suite d'un commandement valant saisie, qui lui a été notifié à la date du 8 Mai 1942, enregistré et transcrit.

Dans le mois qui suivra la présente insertion tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article 1er du Décret du 1er Septembre 1939 sur les mobilisés, et à l'égard duquel il ne serait pas déjà intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension, par simple lettre recommandée adressée au Greffe du Tribunal civil de Douai.

Fait à DOUAI, le 8 Juin 1942.

15.999 Pour extrait : André MAGNIER

Etude de Me O. TIRY, Avoué à Valenciennes, 27, rue Capron. — A.J. Don du 5-11-1939 - DIVORCE. Jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Valenciennes, le 12-3-1941, enregistré. Prononçant le divorce d'entre : Mme Marie RICQ, demeurant à Denain, rue Mercheyn, actuellement « Le Bouipère » le Petit Bois (Vendée), Demanderesse au principal ; défenderesse reconventionnelle comparant par Me TIRY, avoué. ET : M. Léon PROVOV, demeurant à Denain, avenue de Wavrechain, N° 162, défendeur au principal ; demandeur reconventionnel, comparant par Me DUCAVEZ, avoué. — Et ce au profit de la femme. — Pour extrait : TIRY. 15.994

Etude de Me O. TIRY, Avoué à Valenciennes, 27, rue Capron. — A.J. Don du 16-12-1939. - DIVORCE. Jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Valenciennes, le 3 Mai 1942, enregistré, prononçant le divorce d'entre Louis Legrand, demeurant à Rosult, 3, rue des Rosiers, Demandeur reconventionnel. Défendeur au principal, ayant Me TIRY pour avoué. Et : Madame Berthe WALLEZ, demeurant à Hasnon, Hameau de Dateine. Demanderesse au principal, défenderesse reconventionnelle, ayant Me VAN DE VELDE pour avoué. — Et ce au profit du mari. — Pour extrait : TIRY. 15.993

CESSION — Première insertion

Suivant acte reçu par M. Léon VILAIN, suppléant Maître Jacques LEBLANC, Notaire à Denain, mobilisé, le 26 Mai 1942, enregistré à Denain, le 1er Juin 1942, volume 26, case 206.

Mademoiselle Irène FENZY, épicière, demeurant à Denain, 38, rue Schaurer Kestner, a cédé à M. Arthur DEWEVER, surveillant, demeurant à Denain, 2 bis, rue de Villars, époux de Madame Suzanne OUVENT, un fonds de commerce d'épicerie et mercerie, exploité à Denain, rue Scheurer Kestner n° 38.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues à Denain, en l'étude de Maître LEBLANC, Notaire, dans les 20 jours qui suivant l'insertion qui renouvellera les présentes. — Signé : L. VILAIN.

l'ASTHME vous étouffe !

Eloignez les crises, atténuez leur violence, obtenez une détente presque instantanée.

TOUTES PHARMACIES 15.70

respirez !

Demandez le secours d'un médicament très efficace, qui a fait ses preuves.

KALM-ASTHMINE

LABORATOIRES JOUVEINAL, MELUN (S.-&-M.)

VENTES ACHATS LOCATIONS

A PARIS (15 arrond.) Porte de Versailles

Appartem. en Société

dans immeuble moderne, de 1, 2 et 3 pièces de 60.000 à 140.000 francs tous frais compris. Ecrire **Société Immobilière**, 9, rue de Mézières, Paris-6 11.224

VILLE DE CAMBRAI

A vendre de gré à gré établissement industriel sur une superficie de 6.642 m2 dont 2.652 m2 couverts. S'adresser à M. VOITURIEZ, Notaire à CAMBRAI 15.908

Etude de M. René MIRLAND, notaire à Saint-Amand. A vendre à l'amiable, MAISON sise 34, boul. de la Marne, à

MOUVAUX

S'adresser à Me Mirland. 15.964

A vendre, à Roubaix, **MAISON** avec 20 meublés Affaire de tout repos et de bon rapport. Prix demandé : 210.000 francs. « L'IMMEUBLE », 27, rue Gambetta - Dunkerque. 15.960

PAMARV, 32, rue Maire-André, Lille, 2 à 5. Ach. Ventes, Locations de Maisons, Terrains, etc. Prêts. 15.950

Devenez propriétaires. Crédit à long terme, av. ou sans intérêts. S'adresser Direction Régionale, 6 bis rue St-Thomas, à DOUAI. 5.706

MARNE - Magnifique **FERME** 450 Ha. Important cheptel, vif et mort. Ecrire F.A.F.Y. au Réveil 18.000

Etude de Me Oscar Plet, Notaire à Lille, 71, rue du Molinel.

VILLE DE LILLE Rue des Rosiers, 24

A VENDRE

MAISON à usage de café louée 1.700 frs plus charges. S'adresser à l'étude. 15.992

PROPRIÉTÉ

COTE D'OR, 9 km. Dijon, Paris-Direct **Belle MAISON de Campagne**, Bourgeoise, 8 pièces, W.C., cave, grenier, garage, eau, électricité. Téléphone. Jardin verger avec importante récolte, plus porc, lapins, poules. Possibilité achat. 5.300 m2 clos. Rivière. Tout impeccable. Prix : 185.000 francs.

SOCIETE FRANÇAISE DE NEGOCIATIONS 125, Champs-Elysées, Bal. 15-27 PARIS 11.267

Pour VENDRE ou ACHETER un **FONDS DE COMMERCE**, un **TERRAIN**, une **PROPRIETE**

LA GARANTIE 2 bis, Parvis Saint-Maurice **LILLE** 10 700

CESSIONS

SAVONNERIE

Rech. industrie transformations corps gras, savonnerie ou similaire Indiquer tonnage et références 1938. Ecrire Réveil aux lettres R.A.F.V 15.969

Moulins-Lille. Beau petit CAFE à céder 40.000 francs.

Cabinet OUTAT 75, rue de l'Hôpital Militaire, à LILLE 15.990

HOTEL 102 Nos, 2 ét. Beau log. Loyer 26.000. Sous-loc. 7.800. Bénéf. net 160.000. Tenu 16 ans. A enlev. pr 500.000 **Evrard** 14, rue Strasbourg, Paris (10e). 11.889

POUR **CÉDER** VITE, **ACHETER** SAIN Les ETABLISSEM^ts **R.I.C.I.N** ONT LA **VENTE** de TOUT : COMMERCES INDUSTRIES IMMEUBLES FERMES, etc. **52, rue Faidherbe** LILLE 13e Année (Tél. : 531.23) CONFIEZ-leur vos **CESSIONS**

Grand Café Orchestre d'angle. Centr. ville, mat. mod. b. logt. loyer couvert, p. prospérité. - A céder 30.000 francs.

Ets R. I. C. I. N. 52, rue Faidherbe, LILLE 14.106

OFFRES D'EMPLOIS

1 Maréchal-ferrant

connaissant la soudure autogène et la réparation des machines agricoles est demandé. Bons salaires, si satisfaction est donnée. Madame Veuve Weile, 65, place Joffre, Béthune. 15.966

Demandons d'urgence : Chef d'atelier et chef de centrale pour fabrication de machines-outils dans régions parisienne et lyonnaise. Très bons salaires. Ecrire à Monsieur Lunardi, 306, rue des Pyrénées, Paris (20e) 30.633

Bonne très sérieuse, au-dessus de 20 ans, au courant du service est demandée Hôtel du Commerce, près de la Gare, à Béthune. 22 390

Usine région Valenciennes recherche : 1° Un INGENIEUR A. et M. 35 ans environ, au courant travaux mécanique, grosse chaudronnerie et soudure électrique Situation de grand avenir — 2° Quelques INGENIEURS A. et M. DEBUTANTS

Adresser les demandes tous initiales N A O S au « Réveil », qui transmettra 22 375

COIFFEUR

On demande bon salonnier, chez COIN 31, rue Ernestale, ARRAS 5.200

Sucrerie - Distillerie de Lisy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne) recherche

DISTILLATEUR

connaissant conduite colonne à rectifier et fermentation, pour remplir les fonctions de chef de distillerie, fabrication alcool rectifié. Emploi au mois, av. avantages. Ecrire au Directeur qui convoquera. 11.929

On demande une BONNE à tout faire chez M. DESSE Avenue de Valenciennes, à Cambrai.

Embauchons d'urgence pour l'Étranger

OUVRIERS spécialisés dans la métallurgie soudeurs autogènes et électr. tourneurs, mécaniciens, ajusteurs, électriciens, haute et basse tension, monteur chauffage central sachant cintrer tubes, etc.

TERRASSIERS : Salaires très élevés Prime de séparation Voyage payé Contrat de six mois Logement et nourriture assurés

S'adresser tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

LILLE, 55, rue Jacquemars Giélée, 55 22 289

QUI VEUT PARAÎTRE JEUNE

Une Surprenante Découverte MET FIN AUX RIDES

Des FEMMES DE 50 ANS PEUVENT EN PARAITRE 35

Un extrait, précieux et nouveau, de cellules cutanées — tout à fait semblable aux éléments de la peau d'une toute jeune fille, en pleine santé. Découvert par un dermatologiste universellement connu, qui l'a obtenu de jeunes animaux soigneusement sélectionnés. Cet extrait, appelé "Biocel" est maintenant contenu dans la Super-Crème Tokalon. Appliquez-en chaque soir avant de vous coucher. Chaque minute de sommeil permet à votre peau d'absorber ces précieux éléments. Vous vous réveillerez chaque matin ayant une peau plus claire, plus fraîche, plus douce, plus JEUNE. Pour le jour, employez la Super-Crème Tokalon comme base pour votre maquillage. Grâce à ce simple traitement, toute femme peut se rajeunir d'une dizaine d'années, avoir une peau et un teint merveilleux dont toute jeune fille serait fière. D'heureux résultats sont formellement garantis avec la Super-Crème Tokalon, sinon l'argent est remboursé.

Faites cet ESSAI !

LA BLAKETTE !!

Super Allume feu est un produit

BELMÈRE

la bonne vieille marque connue depuis

UN DEMI-SIÈCLE 10 713

Éts LEROY-MERLIN

70, Rue de la Gare NŒUX-LES-MINES

Matériaux divers disponibles : Carton bitumé Feutre asphalté ; Tôles ondulées galvanisées contre remise de bons ; Ciment ; Chaux ; Plaques Eternit pour extérieur et intérieur. Tuyaux eternit toutes dimensions ; Tuiles mécaniques ; Faîtières ; Eviers émaillés ; Clapiers et Poulaillers ; Ameublements divers ; Chaises de cuisine et quantité d'autres articles intéressants.

70, RUE DE LA GARE

NŒUX-LES-MINES 11.142

URODONAL

DONNE UNE EXCELLENTE EAU MINÉRALISÉE

RECHERCHE SACS

neufs et occasion, votre sacs à terre. Ecrire R A E Y en « Réveil »

Suis acheteur d'un

VÉLO

même accidenté. Indiquer prix, etat. N.A.C.U. au « Réveil ». 22.394

BARREZ LA ROUTE à l'Artério-Sclérose

On a l'âge de ses artères et de ses veines

Rajeunissez-les par une BONNE CURE D'IODE NAISSANT

VIVIODE

Deux ou trois fois p' an Ttes Phies 5 fr. 15 le tube, av. mode d'emploi. 11.294

A VENDRE Coffre-fort, marque « Le Vimeux », parfait état, combinaison hauteur 1 m. 50. Vends salle à manger, grande, acajou. Ecrire au Réveil, à Cambrai. 8 707

Les lab. Anios présentent

ANIOSLAP contre toutes maladies du **LAPIN**

Toutes Pharmacies

GROS : DANJOU-LILLE 22.918

100 Chiens disponib

toutes races, jeunes et adultes. Vente - Achat - Echange. Acceptons marchandises non cont en contre valeur. CHENIL BOIS DE BOULOGNE, 36, Boulevard de Reims, à PARIS. Tél. Calv. 66-61 10.805

JEUNES PLANTS

POTAGERS

disponibles jusqu'à fin Août : jeunes plants à repiquer de choux pommés ; choux Bruxelles ; choux-fleurs ; poireaux ; rutabagas ; céleris branches ; choux fourragers et betteraves fourragères pour l'élevage des bovins lapins, etc... Tarif contre timbre sur demande à Raymond FOIRIER, ingénieur technique d'Agriculture, Craon, Mayenne. 11.230

SPÉCIALISTES DU BATIMENT ET DE LA MÉTALLURGIE...

L'ENTREPRISE GENERALE

2, rue Gombert, à LILLE

4, boul. Harpignies, à VALENCIENNES

23, boulevard Basly, LENS

Embauche d'urgence entre autres

Maçons - Bétonniers
Ferrailleurs - Boiseurs
Charpentiers fer et bois
Carreleurs - Paveurs
Plâtriers - Menuisiers
Verrassiers - Aides et manœuvres.
Mécaniciens entretien moteurs Diesel et Chauffeurs poids lourd (Essence
Monteurs en charpente métallique
Soudeurs Arc et Auto
Peintres en bâtiment et charpente, etc.
Poseurs de voies de 60 (Decauville) et tous spécialistes de la voie et de la route.

Gros SALAIRES. PRIMES de rendement

PRIME DE SÉPARATION

CAISSE DE COMPENSATION. Soins médicaux, logement et nourriture assurés par PERSONNEL FRANÇAIS

Avance au départ : MILLE Francs

CHEFS D'ÉQUIPE AVEC VOTRE ÉQUIPE

VENEZ NOUS VOIR

Hébergement et nourriture assurés jusqu'au départ

Les bureaux sont ouverts tous les jours, sans interruption, de 7 heures à 19 heures. Le dimanche, de 8 heures à midi. 22290

EMBAUCHONS

MANŒUVRES
MAÇONS
BETONNEURS - FERRAILLEURS,
TERRASSIERS
CHARPENTIERS

Bons salaires, logés, nourris. Primes importantes.

AIDE FINANCIÈRE à l'ouvrier avant départ

ACOMPTE SUR SALAIRE assuré aux familles dès première semaine

S'adresser de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures

Etabl. DAEMEN FRÈRES

87 rue Saint-André - LILLE

27, rue des Anges — VALENCIENNES

15, Petite Rue Notre-Dame, ABBEVILLE

SANS TICKET

Etablissements MIREILLE, 5, rue St-François SALON (B d.R.) livre contre remb. port dû : CAISSE de 22 PAINS A LAVER 480 grammes qualité excellente à **183 FRS**

DEMANDE REPRESENTANTS SERIEUX 10.520

DIVERS

Buffet de Cuisine

RÉFRIGÉRATEUR

METALLIQUE à glace

MOUTON-EVOODT

48, r. des Tanneurs, Lille 22 372

Recherche : BASCULE ROMAINE. Faire offre à M. Delezenne, Phalempin (Nord). 2.101

SUIS ACHETEUR

VÉLO DAME

ou mixte, bon état. Ecrire C.A.M.M. au Réveil. 30.652

SCIENCES OCCULTES

VIVRE SA VIE...

Ce rêve est facile à réaliser en connaissant SA DESTINEE. Demandez votre horoscope d'essai. Envoyez votre nom et date de naissance et 15 frs au

STUDIO ASTRAL, Service N,

74, RUE DE ROME, 74 — PARIS-8e 11.241

Votre Avenir ! Conseils Voyante, Astrol., Horosc Env. d. nais et 15 fr. Reç t.j. de 14 à 18 h. Vve Rigeau, 69, r. Pellart, Roubx 30 154

AUTOS

RECHERCHONS

CAMIONNETTE OU FOURGON TOLE

CHARGE UTILE 1.000 à 1.500 Kgs, EN EXCELLENT ETAT, PRECISER PRIX, KILOMETRAGE, ETAT DES PNEUS, CARROSSERIE, TYPE, ANNEE, ETC.., - Répondre Ets D. Laurent, à RONCQ (Nd). Tél.: 595 Tourcoing 9.714

MATFORD

Rech. Matford 13 C.V Luxe, modèle récent, peu roulé, pneus neufs. Ecrire Réveil aux lettres R.A.F.W 15.970

AVEC OU SANS GAZO 6 V., Renault, Berliet et Renault, 2 T. Tourists V 8 19 Ch Ford C 8. C 6. BASTIEN - Hautmont. 8.213

CITROËN

révisées et garanties 7 CV, 11 CV, Berline et Familiales. — DABOUR, 247, r. de Cambrai, LILLE 22.367

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU route Escaudain à Hesleme, 2 foulards laine rouge. Prière rapporter Café de la Gare, à Escaudain contre récompense. 2.116

MARIAGES

LE FOYER-MARIAGES, 224 rue Nationale, Lille 19 133

ŒUVRE DU MARIAGE Ttes sit. Consultez-nous 64, rue Bourgogne, Lille. 20 118

Imprimerie du Réveil du Nord 166, rue de Paris, LILLE Le Gérant : Emile GEST

L'IMPOSSIBLE RANÇON

Par Léon GROC

— 41 —

— J'aurai l'œil sur lui, et tant pis pour lui s'il ne se comporte pas comme il doit ! Mais je pense que nous n'aurons pas besoin d'en arriver aux extrémités. La Jacqueline a simplement attendu, dans l'espoir qu'un secours lui viendrait du dehors... Maintenant, elle va se décider, et la chose sera faite probablement ce soir, demain matin au plus tard.

— Son « type » est toujours absent ?

— On est sans nouvelles de lui ; ça nous arrange assez...

— Ça nous arrange assez certes, mais cela m'inquiète un peu...

— Tout vous inquiète, aujourd'hui, Michel ; je ne vous reconnais plus !

— Tais-toi, voilà le Balafré.

Géo le Balafré entra en effet dans le bureau ; lui aussi demanda :

— Quoi de nouveau ?... Les documents ?...

— Toujours rien ! dit Michel Greyval.

— Ça traîne ! J'aurais cru qu'elle se déciderait plus vite...

— Penses-tu qu'elle va « nous laisser tomber » ?

— Elle ? Tu ne la connais pas ! Elle se ferait tuer pour sa gosse ! Mon avis, c'est qu'après avoir attendu jusqu'à la dernière minute, elle finira par se décider.

— Là ! Qu'est-ce que je disais ? approuva Carlin.

Cependant, le Balafré paraissait un peu gêné, comme s'il eût hésité à dire quelque chose. Enfin, il se décida :

— Je peux voir la gosse ?

Michel et Carlin échangèrent un rapide regard.

— Mais bien sûr ! fit le premier. Tu connais le chemin ? Va la voir, mon vieux. De toutes façons tu ne la verras plus longtemps. Qu'est-ce que ce paquet que tu as encore sous le bras ?

Sans relever l'allusion contenue dans la première phrase de Michel Greyval, Géo répondit à la seconde, d'un air embarrassé.

— Oh ! ce n'est rien, ce sont des bonbons, des sucres d'orge. A cet âge-là, vous savez, les gosses aiment les friandises !

Dans la cellule capitonnée, Anne-Marie était dans le même moment aux prises avec Suzanne Tissier, que Michel Greyval avait chargé plus spécialement de sa surveillance.

La jolie blonde qui aimait les sorties, la vie brillante et facile, s'ennuyait terriblement de ce rôle de « bonne d'enfants » comme elle disait, et faisait assez mauvais ménage avec la petite. Celle-ci, ne lui témoignait d'ailleurs aucune sympathie. Avec cette logique imperturbable de l'enfance, elle lui reprochait sans cesse d'être venue la chercher, dans son beau jardin plein de fleurs, pour l'amener dans cette nouvelle maison qui ressemblait à une cave. Suzanne s'impatientait parfois, mais n'osait le témoigner trop ouvertement à l'enfant qui s'écriait volontiers :

— Tu es méchante ! et je le dirai à mon ami le Balafré, qui est gentil, lui, et qui m'a apporté ma belle poupée !

L'innocente ayant entendu donner à Géo ce surnom de « Balafré » par ses compagnons, le lui donnait aussi tout naturellement.

Elle venait précisément de parler de lui, lorsqu'il entra. Elle battit des mains.

— Voilà mon ami le Balafré ! s'écria-t-elle.

Maladroitement, sans transition en homme peu habitué à parler aux enfants, l'évadé du bagne posa devant la fillette le sac de sucres d'orge qu'il avait en disant :

— Tiens, c'est pour toi ça !

— Merci, Balafré ! Oh ! les beaux sucres d'orge ! Je vais en donner à ma poupée parce qu'elle a été sage ! Tu sais comment elle s'appelle ma poupée ? Elle s'appelle Jacqueline, comme ma petite maman. Elle lui ressemble. Elle a des beaux yeux noirs, comme elle, des beaux cheveux... mais petite maman est encore plus belle !

Puis, jetant un regard dédaigneux vers Suzanne, la petite conclut :

— D'abord, moi, je n'aime pas les blondes. C'est trop fade !

Suzanne haussa les épaules. Quant à Géo, il fit d'une voix un peu rauque :

— Ça va ! ça va !

Et il sortit brusquement de la pièce.

Cette âme corrompue était agitée par des sentiments complexes. La cupidité, le désir de vivre riche et tranquille, faisaient que l'évadé de la Guyanne était entièrement acquis à Michel le Gangster, et à sa « grande affaire ». Peut-être était-il le plus résolu des persécuteurs de Jacqueline. Ses griefs contre son ancienne femme tenaient surtout aux torts énormes qu'il avait eus à son égard, sans avoir rien à lui reprocher. Il lui en voulait d'avoir réussi dans la vie, après son abandon. Il lui en voulait d'avoir été heureuse, d'avoir été aimée.

Michel avait donc été bon juge lorsqu'il l'avait pris dans sa bande et consacré tout particulièrement à l'exploitation de ce qu'il appelait « l'affaire Bligny ».

Mais lorsque, installé à l'hôtel du Cheval-Blanc, Géo le Balafré s'était mis en devoir, pour les besoins de sa hideuse mission, d'approcher de la petite Anne-Marie, lors des promenades que celle-ci faisait avec Claude, il s'était surpris à penser sans y attacher d'ailleurs d'importance : « Tiens, elle est rigolote, cette gosse. »

Après l'avoir trouvée simplement « rigolote », il l'avait trouvée gentille. Et puis, il n'y avait plus pensé sauf lorsque ses complices avaient discuté leur plan de bataille pour la conquête du « Rayon de la mort » et qu'il avait dit : « Je ne veux pas qu'on touche à un cheveu de la gosse. »

Lui-même avait été surpris de ses propres paroles, qui avaient jailli presque sans qu'il l'eût voulu.

Lors de l'enlèvement, c'était encore une sorte de réflexe qui l'avait poussé à saisir au vol le poignet de Suzanne quand celle-ci avait levé la main sur l'enfant. Mais déjà, en cet instant, il avait senti s'éveiller en lui, dans son cœur racorni de bandit sans scrupule et d'alcoolique incurable, un sentiment étrange, nouveau, inconnu, mais agréable en somme.

La confiance instinctive et naïve qu'avait témoignée l'enfant en se blottissant contre celui qu'elle ignorait être son père, avait achevé de le troubler. Il avait essayé vainement, par la suite, de réagir contre cet attendrissement qu'il considérait comme une faiblesse indigne d'un « vrai de vrai ». Malgré lui, la vision du tendre visage puéril le hantait. Il avait obéi à une impulsion irrésistible quand il avait acheté la poupée, en se disant, comme pour s'excuser :

« Elle n'a pas de jouets, cette gosse ; ce n'est pas une raison, parce qu'elle sert d'otage, pour qu'elle ne s'amuse pas ! »

Le deuxième jour, il avait apporté un trousseau pour la poupée.

Le troisième jour, il arrivait avec des bonbons.

Si on lui avait dit qu'il aimait son enfant d'une véritable et profonde tendresse de père, il aurait ricané, un peu honteux en haussant les épaules : « Penses-vous ! » Lui-même ne voyait pas très clair dans ses sentiments. Il ne réalisait même pas ce qui arriverait si Jacqueline ne cédait pas. Il ne voulait même pas y penser. Savait-il que, dans son subconscient, demeurait, gravée en caractères ineffaçables la phrase : « Je ne veux pas qu'on touche à un cheveu de la gosse. »

Toujours est-il que, revenant dans le bureau de Michel, il était encore remué par les paroles que venait de prononcer l'innocente Anne-Marie.

Greyval et Carlin n'étaient pas seuls. Une femme qui portait un tablier blanc se tenait devant eux. C'était Prudence, une commère d'âge canonique, couperosée et moustachue, qui avait la charge de s'occuper de la cuisine et du ménage de la maison. Elle ignorait tous les secrets de son maître et serait tombée des nues si on lui avait dit que Michel Greyval s'appelait, dans un autre monde que le sien, « Michel le Gangster » ; que Carlin, son dévoué secrétaire, — un homme pas fier et bien poli, et tout, — s'était évadé de la Guyane !

Elle ne connaissait pas la pièce capitonnée, où l'on entrait par une porte dissimulée dans la bibliothèque de Michel. Son ménage terminé, elle quittait l'appartement où son maître ne la laissait jamais seule.

Dans le moment, elle se lamentait bruyamment :

— Monsieur, disait-elle, il faut que je m'en aille ; le notaire de chez nous me convoque. C'est urgent, c'est rapport à un héritage qui vient de la famille de mon défunt mari. Si vous voulez, ma sœur me remplacera pendant mon absence.

— Entendu ! fit Greyval avec humeur. Elle est là votre sœur ?

— Oui, monsieur, dans la cuisine.

— Eh bien, montrez-la ! qu'on voit un peu comment elle a le nez fait.

Quelques instants plus tard, une jeune femme, plutôt laide, mais qui paraissait fort propre, se présentait.

— Comment vous appelez-vous ? demanda Michel.

— Hélène.

— Votre sœur vous a mise au courant ? Vous savez que vous n'avez qu'à faire votre travail, puis à débarrasser le plancher ! J'ai ici des papiers, des livres précieux auxquels je ne veux pas que vous touchiez. En particulier, il vous est interdit d'ouvrir la bibliothèque. D'ailleurs, j'ai toujours la clé sur moi.

— Oui, monsieur, Prudence m'a dit tout cela.

— Eh bien, ça va ! Et que je vous voie le moins possible !

Prudence sortit, mais au lieu de gagner une gare pour y prendre un train à destination du pays qu'elle désignait par ces mots : « Chez nous », elle se rendit tout simplement dans un petit café de l'avenue des Ternes.

L'arrière-salle presque déserte. Un homme barbu, et qui portait des lunettes bleues y était seul. Il paraissait attendre la femme de ménage. Celle-ci se dirigea vers lui, s'assit à sa table et lui dit :

— C'est fait. La demoiselle est installée. Je ne sais pas ce que vous manigancez, mais la place est certainement perdue pour moi !

— Mais aussi, madame, répondit le digne M. Muller, je vais vous verser la compensation promise.

Et ce fut ainsi que Prudence, femme de ménage avenue Wagram, recueillit dix beaux billets de 1.000 francs.

Un taxi mena M. Muller, rue du Bac, à la pension « des Cigognes » où il trouva Claude et Krauss.

— C'est fait, dit-il. Cette chère Damonville est embauchée comme femme de ménage chez le bandit.

— Et maintenant, dit Claude, nous allons pouvoir annoncer la bonne nouvelle à Mme Bligny et nous préparer à agir !

— C'est cela, dit M. Muller. Je vous retrouverai tout à l'heure.

— C'est curieux, dit Claude à Krauss quand le détective se fut éloigné, on dirait que ce brave homme évite Mme Bligny ?

XXV

LA DELIVRANCE

Ainsi que l'avait conjecturé Claude, le pavillon qui faisait face à la Villa des Roses était habité.

Il avait été loué par deux jeunes gens qui se disaient frères.

Leur emménagement avait été rapide, leur mobilier étant extrêmement sommaire. Ils s'installèrent ainsi sans bruit, en catimini, et des brèves phrases qu'ils échangèrent durant l'opération, un témoin aurait conclu que le plus grand s'appelait « Polyte » et le plus jeune « Julot ».

Ils n'occupèrent qu'une seule pièce, celle du second étage.

Dans cette pièce, ils placèrent les lits de sangle, la table et les chaises, puis tirèrent des caisses les objets qu'elles contenaient et qui étaient très hétéroclites.

Dans l'une d'elles il y avait des boîtes de conserves de toutes sortes dont le contenu représentait assurément plusieurs jours de vivres avec un nombre respectable de bouteilles.

Les autres caisses contenaient un matériel complet de T. S. F. Polyte qui devait être un habile électricien, monta rapidement un petit poste émetteur, de faible puissance, mais qui devait fonctionner le mieux du monde, sur une longueur d'ondes très faible et tout à fait inusitée.

Dès que ces préparatifs furent terminés, Polyte et Julot se mirent aux aguets.

Sur la table était placé le micro qui leur servait pour correspondre, grâce à leur émetteur clandestin avec le récepteur installé dans le bureau de Michel Greyval. Jour et nuit, une surveillance active, incessante, était ainsi exercée sur la maison de Mme Fleury et sur celle de Mme Vallier. Et d'heure en heure, davantage s'il le fallait, Polyte et Julot renseignaient leur chef sur les allées et venues qui se produisaient dans ces deux maisons.

Ils en étaient à la fin de leur troisième jour de garde sans avoir rien eu d'important à signaler.

— Avec tout ça, c'est l'heure du rapport. Qu'est-ce qui se passe en face ?

Polyte ajusta sa lorgnette et répondit :

— Tiens la belle brune s'est levée ! Elle va et vient dans l'appartement. Elle fait toujours une sale « bouillotte ». L'autre bonne femme, la vieille, a l'air de lui faire la morale. Tiens dans l'autre maison, le « boscot » n'est plus au lit, lui non plus ? Ah ! ça ne m'étonne pas, le voilà qui rentre chez la brune. Ah ! dis donc ! il a l'air d'avoir un fier « pépin » pour elle ! Il la regarde mon vieux ! Je ne sais pas ce qu'il lui raconte, mais ce doit être du doux... Elle a une espèce de sourire, maintenant... Ah ! elle est rudement « gironde » tout de même. Mais qu'est-ce qu'il a sous le bras ? On dirait une boîte à violon !... C'est bien un violon Il va lui donner une sérénade, ma chère ! Elle s'assoit. La vieille en fait autant, et puis voilà l'autre vieille qui arrive, la mère du boscot. Tout ce monde-là a l'air bien tranquille, et personne ne paraît disposé à sortir.

— Ce n'est pas tout ça ! s'écria soudain Julot. Et le rapport ?

S'approchant du micro, il parla...

Michel Greyval, flanqué de l'inévitable Carlin, de Géo le Balafré, ayant en face de lui Suzanne Tissier, écoutait dans son bureau le rapport de Julot que lui transmettait le haut-parleur de son poste récepteur.

— Rien de nouveau à signaler, disait la voix. La jeune femme est toujours en robe d'intérieur et en pantoufles Les deux vieilles sont auprès d'elle. Le boscot est en train de lui jouer du violon. On n'a pas l'impression que l'un ou l'autre de ces gens se prépare à sortir.

— C'est à n'y rien comprendre ! s'écria Greyval avec colère. La Jacqueline n'a pas bougé, ni ses amis non plus. C'est à croire qu'elle se moque de notre ultimatum !

Carlin qui le surveillait du coin de l'œil, reprit :

— C'est tout de même bizarre qu'elle soit si tranquille ! C'est le troisième jour et elle n'a plus qu'une heure à perdre si elle veut éviter le châtiment qui lui est promis. On dirait qu'elle ne s'en rend pas compte ! — Le lui as-tu rappelé ?

(A suivre).